



## APU - Assemblée générale du 25 mars 2025 Rapport 2024 du Président

### Tableau récapitulatif :

Membres officiels :	911	100 %
Membres actifs :	248	27 %
Sortie annuelle (souper) :	43 (42)	5 %
Assemblée Générale :	24	3 %

Chers membres du Comité et chers membres présents à l'Assemblée Générale,

Le comité de l'APU s'est retrouvé 10 fois en comité ordinaire. Dans le courant de juin, une assemblée générale extraordinaire a été organisée par voie de circulation pour l'élection de notre nouveau membre Marco Gagliano.

Nous avons siégé à tous les comités de la FEDE, sauf un...

Nous avons participé à la séance de l'assemblée générale des délégués de la FEDE, avec 5 personnes (merci à ceux et celles qui étaient présent-e-s). De petits pas ont été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire ; les demandes des associations de la FEDE se retrouvant devant une barricade du Conseil d'État, sous l'égide de restrictions budgétaires.

J'ai rencontré les deux co-président-e-s de l'APAT (HEP), Tibère Schweizer et Hélène Reymermier, plusieurs fois cette année pour garder le lien entre nos deux associations et pour signaler notre soutien au processus d'intégration qui aura finalement lieu le 31 juillet 2025.

Nos statuts ont été modifiés lors de notre AG de 2024 et ont été validés et ratifiés par le Sénat. Ils sont entrés en vigueur le 5 juillet 2024. Un grand merci aux membres du Comité qui y ont œuvré.

Notre comité se porte bien et est désormais au complet avec la nomination de Marco au poste de vice-président. Merci Marco pour avoir pris d'emblée ce poste. Cela me permet de déléguer, entre autres ma présence aux comités de la FEDE. Il manque toutefois toujours un membre issu des bâtiments de Miséricorde, qui permettrait de représenter au Comité une large population. Les membres actifs de l'APU sont au nombre de 248 (sur plus de 900 membres constituant le 4<sup>e</sup> corps de l'Université). Seuls une vingtaine de membres étaient présents à l'Assemblée Générale de l'année passée, ce qui est très peu.

La sortie annuelle fut un succès. Elle a eu lieu en présence de 43 personnes, en deux groupes français et allemand, pour la visite du Musée Cardinal avec, pour la partie francophone, un guide issu de la famille fondatrice, M. Blancpain. Ce fut une visite riche et fort instructive, qui illustre bien le lien entre la nouvelle industrialisation de la ville de Fribourg et le développement social de la classe ouvrière. La bière fut particulièrement savoureuse lors du souper au restaurant « Les menteurs » attendant, durant lequel 41 personnes se sont régalées et ont remercié le Comité pour avoir pris l'entière responsabilité de la facture à son compte.

Une délégation du comité a rencontré notre nouvelle Rectrice, Madame Katharina Fromm, le 21 mai 2024. Une rencontre chaleureuse pour faire connaissance et faire part de nos principales et récurrentes préoccupations.

Une lettre signée de plusieurs membres issus de la faculté des sciences nous avait été adressée fin 2023. Nous avons interpellé alors le service du personnel en la personne de P. Erni, chef du service, qui nous a répondu pour chacune des situations mentionnées dans la lettre. Nous avons transmis à chacun et chacune des signataires la réponse personnalisée du Service du Personnel.

Prises de position :

- **Mars 2024 : Création de la nouvelle Faculté des sciences de l'éducation et de la formation.** Nous exprimons notamment notre soutien à la proposition de transférer le personnel et services actuels de la HEP de façon intégrale pour éviter une situation de surcharge de travail au sein de la future équipe d'administration et finances.
- **Février 2024 : Directives concernant l'octroi du statut de chercheuses et chercheurs hôtes** –extrait : *Ayant lu attentivement ces Directives, nous accueillons favorablement ces améliorations pour l'encadrement des chercheurs hôtes. Nous voyons dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources une décharge des collaborateurs et collaboratrices, attaché.e.s à une fonction administrative et technique, dans leur emploi souvent trop chargé au sein des facultés.*
- **Décembre 2024 : Directives relatives à l'organisation et au remboursement des frais de déplacements professionnels en transport en commun**

Une demande de membres de la Faculté des Sciences et Médecine nous a été adressée et qui concerne la présence de membre de l'APU au sein des comités de planification, en vue de restreindre les coûts des facultés de l'ordre de frs 750.000.- par faculté. Nous avons écrit, au début de l'année 2025, au Rectorat pour demander qu'un-e membre de l'APU soit intégré-e, en tant que délégué-e, au sein de chacun des comités de planification des facultés. La réponse fut négative, arguant que l'impact sur les employé.e-s des services administratifs et techniques serait nul.

Pour clore l'année 2024, la traditionnelle verrée de St-Nicolas a connu un beau succès tant à Miséricorde qu'à Pérolles. Merci à tous celles et ceux qui se sont déplacé-e-s.

Un grand merci à à toutes celles et ceux qui œuvrent déjà en tant que représentantes ou représentants dans les commissions, conseils de faculté, au sénat et à celles et ceux qui voudront bien effectuer une telle mission.

Un merci particulier à mes collègues du Comité, qui sont une vraie source de motivation, de stimulation dans l'échange des idées. Avec eux, la tâche de président est facilitée et la mission de l'APU est assurée.

Pour l'APU, son président :

Jacques Tissot

